Casse d'EDF : Constat et perspectives !

Options a interviewé Sébastien Menesplier le secrétaire général de la FNME-CGT

Options : Le président d'EDF JB Lévy et le Ministre Bruno Le Maire ne parlent plus du projet Hercule mais d'une réorganisation avec un EDF 100 % public. Pourquoi faut-il encore s'opposer à ce projet ?

Ils essaient à travers cela de semer le trouble et la confusion dans l'esprit des citoyens et des salariés. Mais les mots ont un sens et ils les manipulent avec toujours beaucoup d'aisance et de malhonnêteté. Car il ne s'agit pas de renationaliser l'entreprise mais de procéder à une recapitalisation, ce qui est différent. En effet, il n'est aucunement prévu de modifier le statut juridique d'EDF SA (loi de 2004) et cela laisserait le champ libre à une réouverture du capital à 30 % dès que l'occasion se présentera. Cette manœuvre permettrait de résoudre les difficultés structurelles de l'entreprise dans un premier temps, avant d'offrir de juteux revenus en réouvrant le capital dans un deuxième temps. Le problème de la dette de l'entreprise, que les agences de notation considèrent comme intenable, serait résolu et ce calendrier collerait parfaitement avec la libéralisation totale du secteur prévue en 2025, avec la fin des TRVE par la directive UE 2019/944.

Concernant l'hydraulique, JB Levy affirme que le projet de quasi-régie permettrait d'éviter la mise en concurrence de nos ouvrages imposée par la commission Européenne. Qu'en penses-tu ?

Nous qualifions ce projet de quasi-solution car elle ne déroge pas à la mise en concurrence exigée par Bruxelles sur la durée, et ne règle pas non plus la question des titres de concessions arrivés à échéance. Cette quasi régie se consacrerait à ce qui est le plus rentable : produire des MWh et ne se préoccuperait donc plus de l'équilibre du réseau. Quand les MWh sont chers, les barrages seraient vidés et advienne que pourra ensuite.

La SHEM (Société Hydro-Electrique du Midi, filiale d'Engie), dont les concessions sont toutes arrivées à échéance, serait la première à se retrouver dans une situation périlleuse.

Enfin, ce projet engendrerait la séparation des moyens de production pilotables, alors qu'il est essentiel qu'ils restent complémentaires.

> Il ne s'agit pas de renationaliser l'entreprise mais de procéder à une recapitalisation

Le PDG d'EDF assure que le capital d'EDF « vert », qui détiendrait EDF Energies renouvelables, les réseaux de distribution (ENEDIS, SEI, et les ELDs), la branche Commerce (Direction Commerce & Dalkia), ne serait pas ouvert à plus de 30 %. Que peut-on craindre ?

La part publique dans cette société passerait fatalement en dessous de 70 %. Deux leviers sont probables : le premier étant l'impossibilité pour l'Etat à participer aux investissements colossaux à l'international, sans diluer sa participation. Le second pourrait être la conséquence d'une ouverture déjà programmée du capital de la maison-mère EDF SA à 70 %, ce qui abaisserait immédiatement la part de l'Etat en dessous du seuil des 50 % dans cet EDF « vert ». La fin de l'histoire serait un copier/coller de ce qui s'est passé à Gaz de France. Ce serait alors le « bon moment » pour se jeter dans une plus forte libéralisation ! Le programme Linky étant terminé, Enedis deviendrait une

belle fiancée, tout comme l'était l'EPIC EDF en 2004, après avoir construit son parc nucléaire.

En quoi cette réorganisation ferait-elle peser des risques sur le statut des salariés ?

Ces perpétuelles mises en concurrence, au détriment des garanties collectives des salariés, ont déjà sacrifié en partie la direction Commerce. Comment être convaincu du maintien au statut des IEG des salariés s'ils venaient à dépendre d'actionnaires toujours plus avides de dividendes ?

Nous ne sommes pas dupes : la concurrence n'a absolument pas profité aux citoyens et au secteur !

Sur le fond du projet, rien ne semble avoir changé ?

Nous ne sommes pas dupes ! Nous savons pertinemment que la Commission européenne fait tout pour préserver cette fameuse concurrence, alors qu'elle n'a absolument pas profité aux citoyens français et au secteur de l'énergie. Pourtant notre production – financée par des investissements des citoyens - est utilisée pour sécuriser et équilibrer le système européen, stabiliser les prix des marchés de gros, et enrichir les fournisseurs alternatifs n'ayant pas hésité à délocaliser leur force de vente, sans investir dans les moyens de production.

Notre fédération est aussi force de proposition et porte un tout autre projet pour l'avenir du service public de l'énergie, pour les emplois dans les industries Électriques et Gazières et pour l'avenir d'EDF. Notre Programme Progressiste de l'Énergie est ambitieux, certes, mais réaliste et ne dépend que des réelles volontés politiques de nos gouvernants : il est donc techniquement et juridiquement réalisable.

Nous restons en opposition frontale pour gagner la sortie du marché de l'électricité et du gaz, seul avenir pour le service public de l'énergie et les industries électriques et gazières. C'est d'ailleurs ce que nous comptons mettre en avant dans toutes les initiatives publiques en régions, au cours du mois de mai, et lors de la manifestation nationale à Paris le 22 juin prochain.

Pour quelle raison les autres organisations syndicales n'appellent-elles pas au 22 juin ?

Elles considèrent ne pas avoir de matière à mobiliser. Elles sont plutôt attentives au calendrier imposé par le gouvernement et le Ministre Bruno Le Maire. C'est tout ce qui nous différencie puisque la FNME-CGT a décidé de ne pas être dépendante de l'agenda gouvernemental à venir, avec le dépôt d'un projet de loi au Conseil d'État, puis une réunion du Conseil des Ministres. C'est pour cela que les syndicats de la FNME-CGT ont décidé de poursuivre sous diverses formes : des initiatives de mobilisations au mois de mai, pour aller jusqu'à la manifestation nationale à Paris le mardi 22 juin.

En ce moment, l'inter fédérale communique plus qu'elle ne mobilise les salariés, et ça, le gouvernement l'a bien mesuré. C'est d'ailleurs pour cela que Bruno Le Maire recherche le soutien d'organisations syndicales. Je trouve dommage que l'inter fédérale ne prenne pas plus ses responsabilités pour appeler le personnel à se mobiliser, car une fois le calendrier parlementaire connu, le temps sera compté et le contexte sera alors très différent. En tout cas, la FNME-CGT œuvre à chaque réunion pour faire évoluer la posture des autres fédérations syndicales. Il faudrait que les syndicats, localement, arrivent à faire bouger les lignes…

Penses-tu que nous pouvons faire reculer le gouvernement sur la mise en œuvre de ce projet ?

Bien entendu ! Le gouvernement a décidé de libérer le calendrier parce que les discussions avec Bruxelles ne vont pas forcément dans le sens des attendus exigés par le Ministre. C'est plutôt bon signe. Le Ministre de l'économie et finances publiques cherche absolument à avoir l'accompagnement du « corps social », ce qui veut dire qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas. C'est bien face à ce problème que les difficultés pour le gouvernement se complexifient. L'idéal serait que les salariés et notamment les ICT soient encore plus mobilisés lors des journées de mobilisation. Cela compte énormément pour faire pencher la balance vers un retrait ou un abandon du projet de réforme d'EDF (Hercule ou tout autre nom). Les ICT ont un rôle important dans cette course acharnée pour l'avenir d'EDF. Leur implication, plus forte, dans les rassemblements prévus au mois de mai, mais aussi lors de la manifestation nationale à Paris le 22 juin sera scrutée à la loupe. Pour moi, il est urgent d'agir et vite, car nous pouvons gagner d'ici l'été le retrait de ce projet.

Les ICT ont un rôle important dans cette course acharnée pour l'avenir d'EDF